

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL 15 F.

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 40-00-74)
(CALVADOS, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MANCHE, MAYENNE, MORBIHAN, ORNE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 81, rue de Dinan - RENNES.
C. C. P. : RENNES 9.404-94

ANNEXE AU BULLETIN N° 38 du 22 NOVEMBRE 1963

INFORMATIONS

- CHANCRE DES ARBRES FRUITIERS A PEPINS

Les plaies diverses, notamment les cicatrices laissées sur les rameaux par la chute des feuilles, constituent de nombreux points de pénétration pour les spores du champignon occasionnant le chancre, particulièrement abondantes à l'automne. Il y a lieu de procéder, lorsque la chute des feuilles sera presque totale, à une pulvérisation cuprique :

- Bouillie bordelaise 2 %
- Oxychlorure de cuivre
- Oxyde cuivreux
- Sulfate basique de cuivre

(A dose double de celle utilisée en cours de végétation)

Sur les variétés sensibles (Reinette du Canada ...) et dans les vergers gravement infestés, il sera préférable de faire deux applications, l'une au tiers de la chute des feuilles, l'autre à la chute totale.

- CORYNEUM DES ARBRES FRUITIERS A NOYAU

Ce champignon responsable de la MALADIE CRIBLEE, ainsi appelée en raison des perforations qu'il occasionne dans le limbe des feuilles, est susceptible d'attaquer les fruits et les rameaux dont les yeux peuvent être détruits au cours de la période hivernale.

Pour prévenir ces dégâts, effectuer, à la chute des feuilles, un traitement avec l'un des produits ci-dessus recommandés contre le chancre.

- CLOQUE DU PECHER

Cette maladie se manifeste au printemps par des boursouflures et des déformations plus ou moins importantes des feuilles, qui sont souvent fortement colorées et tombent prématurément.

Pour prévenir ces dommages, effectuer un traitement à la chute des feuilles avec un produit cuprique, un fongicide organique ou un organo-cuprique figurant sur la liste des produits pesticides conseillés en 1963. Ultérieurement, deux autres pulvérisations devront être faites, l'une en pré-débourrement, l'autre au débourrement.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

F. BARBOTIN et J.C. HENAFF.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. DELOUSTAL.

P22

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Général : L. BOUYX

LISTE DES PRIX ATTRIBUES EN 1963, A L'OCCASION DU CONCOURS CONCERNANT LA DETECTION DES PREMIERES TACHES DU MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

FINISTERE

- Zone de primeurs

  - M. MINGANT, LANDUNEZ .... 15 Fr
  - M. JACOB, ROSCOFF .... 10 Fr

- Zone de cultures normales

  - M. LOZACH, CONCARNEAU .... 15 Fr
  - M. POQUET, TELGRUC-SUR-MER .... 10 Fr

COTES-DU-NORD

- Zone de cultures normales

  - M. GUILLOUX, MUR_DE-BRETAGNE .... 15 Fr
  - M. CRESSEVEUR, LANVELLEC .... 10 Fr

ILLE-ET-VILAINE

- Zone de cultures normales

  - M. FAFIN, DOL-DE_BRETAGNE .... 15 Fr

MORBIHAN

- M. CARREE, PONTIVY .... 15 Fr
- M. GUIDEVAY, PONTIVY (LE SOURN) .... 10 Fr

MAYENNE

- M. AUFFRET, ST-MALO (ST-MARS-SUR_COLMONT) 15 Fr
- M. AIME, MT-ST-JEAN (VILLAINES-LA-JUHEL). 10 Fr
- M. CHARDRON, JUBLAINS .... 10 Fr

o

o o